

RAPPORT N° 04/4-56
au Conseil Municipal


OBJET

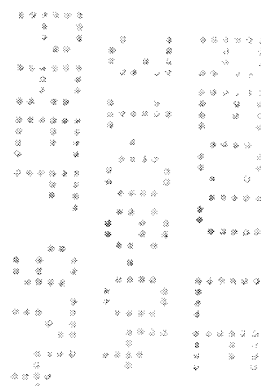
**REFORME DE MATERIELS INFORMATIQUES
HORS D'USAGE OU OBSOLETES**

Je vous demande :

- 1) de prononcer le déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune des matériels répertoriés en annexe ;
- 2) d'approuver leur mise à la réforme ;
- 3) de m'autoriser :
 - à les mettre au rebut,
 - soit à les céder à titre gratuit ou onéreux après publicité préalable,
 - soit à en faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général (en pareil cas, une Délibération distincte fixera le(s) bénéficiaire(s) de la cession à titre gratuit).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 DÉPUTÉ-MAIRE
[Signature]
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 04/4-56
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 août 2004

OBJET

**REFORME DE MATERIELS INFORMATIQUES
HORS D'USAGE OU OBSOLETES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/4-56 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Prononce le déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune des matériels informatiques hors d'usage ou obsolètes répertoriés en annexe.

ARTICLE 2

Approuve la mise à la réforme de ces matériels.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à les mettre au rebut conformément à la réglementation.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 AOUT 2004

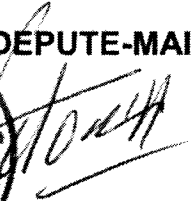


**Réforme de matériels informatiques
hors d'usage ou obsolètes**

1/1

N°	MATERIELS	MARQUE	MODEL	SERIE
1	ECRAN	COMPAQ	P50	716BC02VX111
2	ECRAN	COMPAQ	P50	717BC02VT271
3	ECRAN	HP	VGA1024	MY75200488
4	ECRAN	IBM	E54	66-HDH28
5	ECRAN	IBM	G54	55-FWFD2
6	ECRAN	ZENITH	ZCM-1520-H2-00	HNMN73804289
7	IMPRIMANTE	HP	LASERJET 6P	FRDF01153
8	ONDULEUR	APC	SMART UPS 700	GS9643386669
9	ONDULEUR	BEST	QME700VA	QE700V06258
10	ONDULEUR	SPEED	ASC800	ST92091146
11	UNITE CENTRALE	ENERGY		
12	UNITE CENTRALE	IBM	300GL	55698X7
13	UNITE CENTRALE	IBM	300PL	552GFX9
14	UNITE CENTRALE	IBM	6561-530	5522VVX
15	UNITE CENTRALE	UNIKA	SYS1A013	AE351099033854
16	UNITE CENTRALE	ZENITH	Z-STATION-EL	7172000183
17	UNITE CENTRALE	ZENITH	IBD-9176-5J	5746500137

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 20 août 2004
et annexé à la Délibération n° 04/4-56

LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA

